

AVENIR MIXTE SOLIDAIRE

Participez au financement de projets solidaires à travers un fonds équilibré investi en actions et en obligations

Un fonds réparti entre actions et obligations

Avenir Mixte Solidaire est exposé entre 30 % minimum et 70 % maximum en actions et/ou en parts et/ou actions d'OPCVM/FIA⁽¹⁾ actions. Les zones prépondérantes sont l'Europe, les Etats-Unis et l'Asie. Le solde du portefeuille est exposé entre 30 % minimum et 70 % maximum, aux marchés de taux, principalement dans les pays de la zone euro, directement ou via des parts et/ou actions d'OPCVM/FIA⁽¹⁾. Le compartiment peut être investi en obligations internationales jusqu'à 10 % maximum de son actif net. Il pourra être investi jusqu'à 10 % maximum de son actif en actions et/ou produits de taux des pays émergents. Avenir Mixte Solidaire a pour objectif de surperformer sur le long terme son indicateur de référence, dividendes nets réinvestis. Celui-ci se compose du Stoxx Europe 600⁽²⁾ (25 %), du S&P 500⁽³⁾ (17,5 %), du MSCI AC Asia Pacific⁽⁴⁾ (7,5 %), du FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5Y Euro⁽⁵⁾ (42,5 %) et de titres solidaires (7,5 %). **La durée minimum de placement recommandée dans le fonds est de 5 ans⁽⁶⁾.** Avenir Mixte Solidaire est un compartiment du FCPE Avenir.

Bénéficiez d'une sélection rigoureuse des titres

Afin de s'adapter aux évolutions du marché, la répartition du fonds entre actions et obligations d'une part, et entre zones géographiques d'autre part, est régulièrement ajustée par un gérant allocataire à partir des anticipations macroéconomiques des différents experts de Ostrum Asset Management. La sélection des titres est ensuite déléguée à des gérants spécialisés. Cette sélection s'effectue entreprise par entreprise pour les actions européennes, et à travers des fonds d'investissement pour les actions non européennes.

La sélection des actions européennes du portefeuille d'Avenir Mixte Solidaire repose sur **l'analyse approfondie de sociétés identifiées comme potentiellement sous-valorisées** par rapport à leur valeur intrinsèque estimée par l'équipe de gestion. Afin d'identifier les valeurs les plus attractives, les gérants s'appuient sur les analyses sectorielles et les recommandations des gérants / analystes spécialisés de Ostrum Asset Management. Une analyse financière ainsi que des rencontres régulières avec les dirigeants d'entreprises permettent de compléter ce processus de sélection.

Concernant les actions non européennes, le gérant allocataire s'appuie sur les expertises de gestion complémentaires de différentes filiales du groupe implantées principalement aux États-Unis et en Asie. Chaque société de gestion filialisée est spécialisée à la fois par style de gestion et par zone géographique. Cette organisation permet au gérant allocataire de bénéficier d'un **choix important de fonds dans lesquels investir**, tout en profitant du savoir-faire de spécialistes sur chaque grande zone géographique.

Les obligations de la zone euro détenues directement ou via des fonds obligataires font l'objet d'une sélection rigoureuse grâce à une **analyse financière approfondie des titres et de leurs émetteurs** (entreprises et États). Les gérants obligataires s'appuient également sur les recommandations de différents experts spécialisés par « secteurs » (sous-classes d'actifs, type de stratégie, segment de marché) pour définir leurs stratégies d'investissement.

Donnez du sens à votre épargne en participant au financement de projets solidaires

5 à 10 % de l'encours du fonds Avenir Mixte Solidaire sont consacrés au financement de projets d'économie solidaire. Que ce soit pour le financement de logements sociaux, la création d'emplois destinés à des personnes en difficulté d'insertion, le développement de l'agriculture biologique, ou encore la promotion des énergies renouvelables, **ces projets ont tous une utilité sociale concrète**. Ils sont sélectionnés par le gérant au travers d'un **processus rigoureux qui vise à évaluer la pertinence et la solidité des projets, ainsi que leur impact social**.

LES POINTS CLÉS

- Un placement consacré en partie au financement de projets solidaires
- Un fonds réparti entre actions internationales (Europe / Amérique du Nord / Asie) et obligations de la zone euro
- Une sélection rigoureuse des titres associée à un encadrement systématique du risque

FOCUS

L'approche top-down (du haut vers le bas) :

Approche privilégiant le scénario macroéconomique, duquel découle la répartition globale du fonds entre les différentes possibilités de placement (zones géographiques, puis secteurs), puis, dans chaque catégorie, la sélection des entreprises les plus attractives.

L'approche bottom-up (du bas vers le haut) :

Également appelé stock picking, ce mode de sélection de sociétés privilégie tout d'abord les caractéristiques propres à chaque société et non celles du secteur ou du pays dans lesquels elle intervient.

Avenir Mixte Solidaire utilise tout d'abord une approche top-down pour déterminer la répartition des actifs du portefeuille et procède ensuite à une approche bottom-up pour sélectionner les titres les plus attractifs.

(1) Fonds d'Investissement Alternatif.

(2) L'indice Stoxx Europe 600 est constitué des 600 principales valeurs européennes. Il est publié par Stoxx et disponible sur le site internet www.stoxx.com.

(3) L'indice Standard & Poor's 500 est un indice composé des 500 principales sociétés américaines de grande capitalisation. Il est publié par Standard & Poors et disponible sur le site internet www.standardandpoors.com.

(4) L'indice MSCI AC Asia Pacific est un indice composé de valeurs des marchés asiatiques et pacifiques en USD. Il est publié par MSCI et disponible sur le site internet www.msibarra.com.

(5) L'indice FTSE MTS €ZO GV BD 3-5 Y € est un indice obligataire qui mesure la performance du marché des emprunts d'Etat de la zone euro dont la maturité résiduelle est comprise entre 3 et 5 ans. Cet indice est publié par MTS Group.

(6) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible,
rendement potentiellement
plus faible

À risque plus élevé,
rendement potentiellement
plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un FCPE par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du FCPE, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

LES RISQUES

Le fonds est principalement soumis au risque de perte en capital, au risque actions, au risque de change, au risque de taux, au risque sur les pays émergents, au risque de crédit, au risque lié aux titres spéculatifs, au risque de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de valorisation, aux risques liés aux investissements en parts et/ou actions d'OPCI, au risque lié à la titrisation, au risque lié aux investissements en obligations convertibles contingentes.

La gestion du fonds est contrôlée quotidiennement par la direction Conformité, Contrôle interne et Risques, indépendante des équipes de gestion.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec près de 3 millions de comptes gérés et 27,91 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Ostrum Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 358,8 milliards d'euros sous gestion et 699 collaborateurs⁽²⁾.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2016.

(2) Source : Ostrum Asset Management au 31 mars 2017.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

• **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*

* coût d'un appel téléphonique non surtaxé

• **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com

• **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Avenir Mixte Solidaire (compartiment du FCPE Avenir)
Univers d'investissement	Actions internationales, obligations de la zone euro et titres solidaires
Fonds de fonds	Oui
Fonds maître	Aucun
Forme juridique	FCPE
Société de gestion	Ostrum Asset Management
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	28 août 2003
Devise	Euro
Indicateur de référence	25 % Stoxx Europe 600 + 17,5 % S&P 500 + 7,5 % MSCI AC Asia Pacific + 42,5 % FTSE MTS Euro ZO GV BD 3-5Y Euro + 7,5 % Titres solidaires (dividendes nets réinvestis)
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	15,24 €
Durée minimale de placement recommandée	5 ans ⁽³⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 1 % du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du fonds** :
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds** :
0,36 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du fonds** :
2 % maximum l'an de l'actif net de l'OPCVM / du FIA⁽⁴⁾ sous-jacent

(4) Fonds d'Investissement Alternatif.

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en mai 2017, est produit à titre purement indicatif.

Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Natixis Interépargne et Ostrum Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.